Commune de SEYNE

République Française | Département des Alpes-de-Haute-Provence



COMPTE-RENDU Séance ordinaire du Conseil Municipal

Mercredi 27 juillet 2022 à 18 heures 30 - Salle Roche Close

Date de convocation : 23 juillet 2022

Nombre de conseillers: 15 en exercice, 10 présents, 14 votants

Présents Laurent PASCAL, Nathalie ESCLAPEZ, Guillaume CHABOT, Dominique BARON, Corinne LABEILLE,

Alain PASTRE, Jean REMUSAT, Audrey MANIVET, Maxime MUSSO, Céline ROBIN.

Excusés ayant donné pouvoir : Christophe BESSON ayant donnée pouvoir à Laurent PASCAL, Virginie ISOARD ayant donnée pouvoir à Audrey MANIVET, Thomas SILVE ayant donné pouvoir à Maxime MUSSO et Fabienne MANCHE ayant donné pouvoir à Nathalie ESCLAPEZ

Absents: Fabien PIOLLE

Présidence : Laurent PASCAL, Maire

Secrétariat de séance : Audrey MANIVET

VIE ASSOCIATIVE - FESTIVITES

- Attribution des subventions aux associations. Voté à l'unanimité.
- Modification de la délibération actant la requalification de la piste de vélivole en aérodrome privé. Voté à l'unanimité.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES – FINANCES

- Attribution des lots pour la réhabilitation énergétique du centre aquatique multi-activité
 - > Lot 2: DAVIN CHARPENTE pour 58 073.85€ HT pour la tranche ferme. Voté à 12 voix pour et 1 contre (Maxime MUSSO).
 - > <u>Lot 4</u>: SARL MICHEL pour 248 730€ HT pour la tranche ferme. Voté à 12 voix pour et 1 contre (Maxime MUSSO).
 - Lot 5: ALP DOMOTEC pour 23 555.56€ HT pour la tranche ferme. Voté à 12 voix pour et 1 contre (Maxime MUSSO).
 - > <u>Lot 9:</u> SARL ESCLAPEZ pour 58 720.95€ HT pour la tranche ferme. Voté à 11 voix pour,1 abstention (Thomas SILVE) et 1 contre (Maxime MUSSO)
 - Lot 11: SARL TRON NOEL pour 10 578.52€ HT pour la tranche ferme. Voté à 12 voix pour et 1 contre (Maxime MUSSO)
 - **Lot** 14: RENOFORS pour 109 620.46€ HT pour la tranche ferme. **Voté à 12 voix pour et 1 contre (Maxime MUSSO)**
 - Lot 17: ALP DOMOTEC pour 170 739€ HT pour la tranche ferme. Voté à 12 voix pour et 1 contre (Maxime MUSSO)



- Régularisation des charges relatives aux appartements des résidences St Pierre pour l'année 2021. **Voté** à **l'unanimité**.
- Décision modificative n°1 Budget Annexe Remontées mécaniques. Voté à l'unanimité.

ECONOMIE

- Fixation du prix de vente de l'ancien local de carrefour afin de l'intégrer dans le bail à intervenir avec M et Mme JOUVENT. **Voté à l'unanimité.**
- Mise à jour des tarifs applicable à la Régie des Remontées mécaniques. Voté à l'unanimité.
- Fixation du prix de vente de T-shirt vendus lors de la fête à Seyne. Voté à l'unanimité.

SCOLAIRE - JEUNESSE

- Remboursement aux administrés des frais de transport scolaire pour l'année scolaire 2022/2023. **Voté** à **l'unanimité**.
- Renouvellement de la convention avec l'association GUZU pour la continuité du centre de loisirs. **Voté** à **l'unanimité**.

URBANISME

• Accord de principe sur la reprise des voies et réseaux du lotissement des chalets du Grand-Puy **Voté à l'unanimité.**

QUESTIONS TRANSVERSALES

- Reprise des concessions à l'état d'abandon des cimetières de Chardavon, St Pons et du village. **Voté à l'unanimité.**
- Avenant de transfert de la convention d'occupation pour l'antenne du Grand-Puy au profit de la société Phoenix France Infrastructure. **Voté à l'unanimité.**

La séance est levée à 20h30.

